



## Les exploitations laitières : taille importante, fort rendement et prix du lait élevé vont souvent de pair

Thierry de CORLIEU

SCEES - Bureau du  
réseau d'information  
comptable agricole

***Le résultat courant avant impôts des exploitations spécialisées dans la production laitière s'élève, en moyenne annuelle, à 161 000 francs sur la période 1994-1996. Mais cette moyenne recouvre évidemment des situations individuelles disparates. La taille économique de l'exploitation, le rendement laitier, le prix du lait payé à l'éleveur vont, pour une part importante, expliquer les disparités de résultats.***

***En plaine, rendements et prix élevés sont souvent associés. En zone de montagne, les aides spécifiques versées aux éleveurs permettent d'obtenir des résultats d'un bon niveau, compte tenu de la taille des exploitations. En revanche, la productivité des facteurs de production - capitaux mobilisés et travail - reste faible.***

Depuis 1984, la production laitière est soumise au régime des quotas. Chaque producteur de lait doit limiter, sous peine de pénalités, sa production au volume qui lui a été attribué. Un prix à la production élevé, encadré par des mécanismes de soutien, lui assure en principe un certain niveau de revenus. La future réforme de la Politique agricole commune pourrait remettre en cause ce système. Le prix payé au producteur baisserait, pour se rapprocher du prix déterminé par la loi de l'offre et de la demande sur le marché mondial ; des primes compensatrices seraient versées aux éleveurs et les quotas augmenteraient pour les exploitations situées en zone de montagne. Il est intéressant d'étudier, avant réforme, les résultats des producteurs de lait et de rechercher les facteurs susceptibles d'expliquer la diversité de ces résultats. Cette étude est limitée aux exploitations spécialisées dans la

production laitière, c'est-à-dire appartenant à l'orientation technique « bovins lait ». Ces exploitations spécialisées fournissent plus de la moitié de la production nationale de lait. Afin de limiter les effets de facteurs accidentels sur les résultats annuels, l'étude prend en compte, pour chaque exploitation présente dans l'échantillon du Réseau d'information comptable agricole au cours des trois années 1994-1995-1996, la moyenne triennale des résultats<sup>1</sup> (encadré p. 28).

### L'influence de la taille des exploitations

Pour les exploitations laitières spécialisées, le résultat courant avant impôts (RCAI) s'élève ainsi à 161 000 francs en moyenne. Mais une minorité d'exploitations aux résultats élevés

1. Les variables monétaires sont exprimées au prix de 1996 à l'aide de l'indice du prix du PIB.

tirent cette moyenne vers le haut : 5 % d'entre elles ont en effet un RCAI supérieur à 369 000 francs. Cependant, pour la moitié des exploitations, le résultat est inférieur à 137 000 francs, et pour les 5 % les plus faibles, il ne dépasse pas 36 000 francs (graphique 1). La taille de l'exploitation contribue, pour une large part, à expliquer la diversité des résultats. Le nombre de vaches laitières serait

évidemment le plus simple des critères de taille. Cependant, la vente de lait ne représente que 70 % de la valeur de la production totale des exploitations laitières spécialisées, qui peuvent avoir d'autres activités agricoles. Ce pourcentage varie d'une exploitation à l'autre, en fonction de l'importance relative des ventes d'animaux et des productions végétales. Certaines exploitations tirent des

## Le réseau d'information comptable agricole

*Le réseau d'information comptable agricole (RICA) recueille des données techniques et comptables auprès d'un échantillon représentatif de 62 000 exploitations agricoles de l'Union européenne, dont 7 500 pour la France. Le RICA couvre le champ des exploitations professionnelles. Le caractère professionnel est apprécié par un seuil de taille économique. En France, les exploitations doivent avoir une taille économique supérieure à 12 hectares équivalent blé et employer au moins 0,75 unité de travail annuel, soit un champ de 429 000 exploitations agricoles.*

*Pour cette étude, ont été retenues les exploitations appartenant à l'orientation technico-économique « bovins lait » de la typologie des exploitations agricoles (Otex 41) et présentes dans l'échantillon du RICA au cours des trois années de 1994 à 1996 (soit 766 exploitations). À chaque exploitation de l'échantillon a été attribué un poids permettant une extrapolation à l'ensemble de la population couverte par le champ d'étude (soit 74 200 exploitations).*

### Quelques définitions

#### **La marge brute standard (MBS)**

*À l'aide de coefficients de marge brute standard établis au niveau régional par les statisticiens agricoles et exprimant une valeur ajoutée potentielle, on valorise chaque type de surface et chaque tête de bétail. La MBS de l'exploitation est obtenue en sommant les MBS partielles. Les coefficients de MBS utilisés sont ceux dits de « 1986 ». La MBS de l'exploitation peut être exprimée en hectares équivalent blé.*

#### **Le résultat courant avant impôts**

*Le résultat courant avant impôts (RCAI), solde intermédiaire de gestion établi à partir du compte de résultat, est égal à la différence entre les produits et les charges courantes. Il mesure le revenu dégagé par l'exploitation du fait de son activité.*

#### **La production de l'exercice**

*La production de l'exercice (nette des achats d'animaux) est égale à la somme :*

- des produits bruts élémentaires : animaux (ventes - achats + variations de stocks + autoconsommation), produits animaux (lait...), végétaux, produits végétaux et horticoles ;
- des produits issus de la production immobilisée, de travaux à façon, de la vente de produits résiduels, des pensions d'animaux, des terres louées prêtes à semer, des autres locations, de l'agritourisme et des produits d'activités annexes.

#### **Les consommations intermédiaires**

*Les consommations intermédiaires comprennent principalement les charges d'approvisionnement (alimentation animale, semences, engrais, produits phytosanitaires...), les travaux par tiers, l'entretien du matériel et des bâtiments, la location du matériel et des animaux, le petit matériel et autres fournitures, les frais de transport, les honoraires et les frais de gestion.*

#### **La valeur ajoutée**

*La valeur ajoutée retenue est égale à la production de l'exercice (nette des achats des animaux) augmentée des rabais, ristournes et remises obtenus et des subventions d'exploitation, diminuée des consommations intermédiaires et charges d'assurance. Elle est l'expression de la richesse créée par l'exploitation.*

#### **L'amortissement**

*Constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur de l'actif immobilisé résultant de l'usage, du temps, d'un changement de technique, ou de toute autre cause.*

#### **Le chargement de l'exploitation**

*Le chargement de l'exploitation est calculé en rapportant l'ensemble des animaux, exprimé en unité de gros bétail (UGB), à la surface fourragère principale. L'UGB est une unité zootechnique permettant, dans les exploitations d'élevage, de comparer la taille des troupeaux composés de types d'animaux différents. La surface fourragère principale est la somme des surfaces en prairie, en plantes sarclées fourragères, en maïs fourrager et autres fourrages.*

#### **L'unité de travail annuel**

*L'unité de travail annuel (UTA) est la quantité de travail fourni par une personne employée à plein temps pendant une année (2 200 heures). La main-d'œuvre totale, exprimée en UTA, regroupe le travail salarié et le travail non salarié.*

#### **La valeur des terres en fermage**

*Les terres en fermage sont valorisées comme suit :*

- pour les exploitations ayant des terres en faire-valoir direct, le prix de la terre en faire-valoir direct obtenu au niveau de l'exploitation est affecté aux terres en fermage ou autre mode de faire-valoir ;
- pour les exploitations n'ayant pas de terre en faire-valoir direct, c'est le prix des terres en faire-valoir direct déterminé au niveau régional ou, éventuellement, national, qui est affecté aux autres modes de faire-valoir. Le prix des terres est calculé en utilisant les informations du RICA.

2. Une marge brute est obtenue par différence entre produits et charges opérationnelles.

ressources de la vente d'animaux reproducteurs, alors que d'autres doivent en acheter. D'autres, encore, abritent un atelier d'engraissement de jeunes bovins. La marge brute<sup>2</sup> standard de l'exploitation, en valorisant chaque tête de bétail et chaque hectare de terre à l'aide de coefficients déterminés au niveau régional, prend en compte l'ensemble des activités agricoles de l'exploitation. C'est la marge brute standard (MBS), exprimée en hectare équivalent blé, qui est retenue dans cette étude comme critère de taille économique (encadré p. 28).

Les exploitations laitières sont ainsi de tailles diverses : une sur quatre a moins de 29,5 hectares équivalent blé, et une sur quatre plus de 55,4 hectares équivalent blé (graphique 2). Le résultat courant avant impôts des exploitations laitières progresse avec leur taille économique (encadré p. 30). L'étude du RCAI moyen par tranche de taille suggère une relation approximativement linéaire (graphique 3). Pour les exploitations dont la taille est comprise entre 20 et 30 hectares équivalent blé, le RCAI moyen n'est que de 100 000 francs, alors qu'il atteint 255 000 francs pour les exploitations entre 70 et 80 hectares équivalent blé. Mais il n'y a pas proportionnalité entre les deux variables : le RCAI par hectare équivalent blé diminue avec la taille économique. Les exploitations laitières ont été classées, selon leur taille, en deux sous-populations d'effectif comparable : les exploitations de « petite taille », qui ont 29 hectares équivalent blé en moyenne, et celles de « grande taille » qui en ont 63 (encadré p. 32). Les petites exploitations dégagent un résultat de 3 850 francs par hectare équivalent blé, les grandes de 3 359 francs (tableau 1).

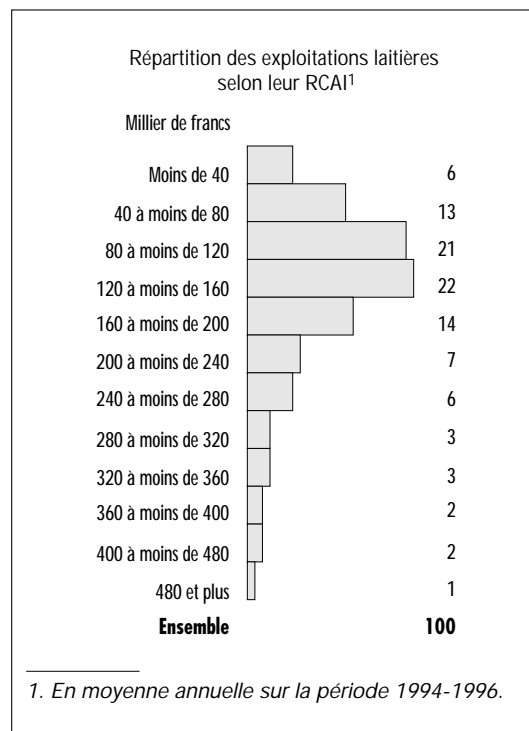
### Fermages et frais financiers pèsent sur les grandes exploitations

Schématiquement, le RCAI est obtenu par différence entre la production de l'exercice augmentée des subventions d'exploitation, et les charges. Les charges doivent elles-mêmes être décontractées en trois ensembles : les consommations intermédiaires, les amortissements de l'année, et la rémunération des facteurs externes de production (fermages, charges financières, salaires et charges sociales des salariés).

Rapportée à l'hectare équivalent blé, la production progresse avec la taille de l'exploitation. Mais cette progression est compensée

Graphique 1  
Résultat courant avant impôts : des situations diversifiées

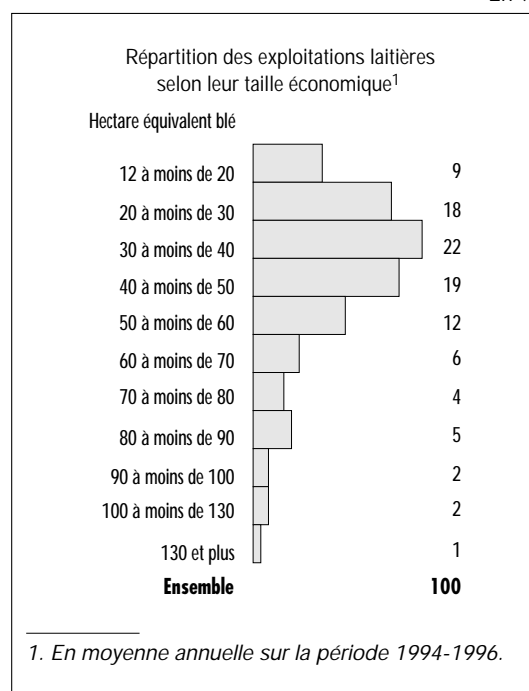
En %



Source : AGRESTE - Rica 1994-1996

Graphique 2  
Une exploitation laitière sur cinq fait plus de 60 ha équivalent blé

En %



Source : AGRESTE - Rica 1994-1996

## Trois variables pour expliquer la dispersion de la valeur ajoutée

Comme le résultat courant avant impôts, la valeur ajoutée des exploitations laitières est une variable relativement dispersée. La dimension économique des exploitations est la première variable qui contribue à expliquer cette dispersion. Le graphique représentant taille économique et valeur ajoutée des exploitations laitières illustre ce propos. Le nuage de points - chaque point correspond à une exploitation de l'échantillon - gravite autour d'une droite<sup>1</sup> qui représente la relation existant entre la taille et la valeur ajoutée (graphique). La distance entre les points du nuage et la droite exprime la valeur ajoutée qui n'est pas expliquée par la taille.

Par l'introduction de variables explicatives supplémentaires (rendement laitier et prix du lait) ou en restreignant le champ de l'étude à un sous-ensemble plus homogène (exclusion des zones défavorisées), on parvient à réduire sensiblement la distance entre le nuage de points et le modèle, donc à mieux rendre compte de la dispersion de la valeur ajoutée. Le coefficient de détermination (R<sup>2</sup>) - part de la variance de la variable valeur ajoutée expliquée par le modèle - est l'indicateur statistique couramment utilisé pour apprécier cette distance. À une distance qui se réduit correspond un coefficient de détermination plus élevé. Les principaux résultats des travaux de modélisation sont détaillés ci-dessous.

### 1) Variable explicative : la taille économique

Le modèle linéaire ajusté est alors :  
 Valeur ajoutée (francs) = a1 \* taille (ha équivalent blé) + b.  
 Le paramètre a1 a pour valeur estimée 6 658 et pour écart-type 118 (francs de valeur ajoutée par ha équivalent blé), et le paramètre b a pour valeur estimée - 13 164 et pour écart-type 6 137 (francs).  
 La part de la variance de la variable valeur ajoutée expliquée par le modèle (R<sup>2</sup>) est de 80,7 %.

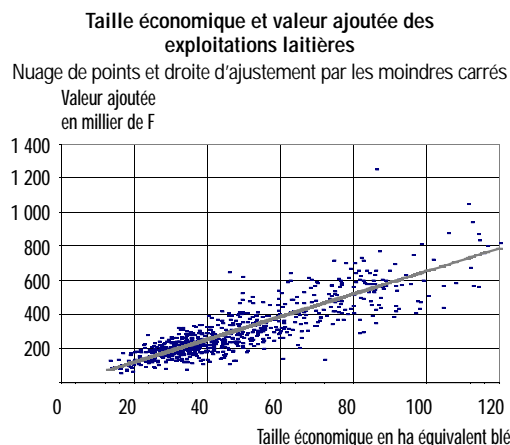
### 2) Variables explicatives : taille, rendement laitier et prix du lait

Le modèle linéaire ajusté est alors :  
 Valeur ajoutée (francs) = a1 \* taille (ha équivalent blé) + a2 \* rendement laitier (hl/vache/an) + a3 \* prix du lait (francs par hl) + b.

La valeur des paramètres a été estimée d'une part sur l'ensemble des exploitations laitières, d'autre part en se restreignant aux exploitations qui ne sont pas situées en zones défavorisées au sens de la législation communautaire<sup>2</sup> (tableau).

Sur l'ensemble des exploitations laitières, la part de la variance de la variable valeur ajoutée expliquée par le modèle (R<sup>2</sup>) est de 86,9 %. Elle atteint 89,1 % sur le champ des exploitations hors zones défavorisées.

## Graphique Plus les exploitations laitières sont grandes, plus elles dégagent de valeur ajoutée



1. Droite d'ajustement par la méthode des moindres carrés.
2. Les zones défavorisées comprennent les zones de haute montagne, de montagne, de piémont et les zones défavorisées simples.

Tableau  
Les paramètres du modèle linéaire à trois variables

Variable explicative	Paramètre	Ensemble des exploitations laitières		Exploitations laitières hors zones défavorisées	
		Valeur estimée du paramètre	Écart-type	Valeur estimée du paramètre	Écart-type
Taille économique	a1	6 188	102	6 430	122
Rendement laitier	a2	3 132	207	3 789	268
Prix du lait	a3	1 156	101	1 694	209
Constante	b	- 395 840	24 321	- 526 224	44 017

Source : AGRESTE - Rica 1994-1996

par l'augmentation des consommations intermédiaires et la diminution des subventions d'exploitation (toujours par hectare équivalent blé). La valeur ajoutée ainsi considérée (production + subventions d'exploitation - consommations intermédiaires) est approximativement proportionnelle à la taille. Au demeurant, cette relation est attendue, la MBS étant assez proche d'une valeur ajoutée standard.

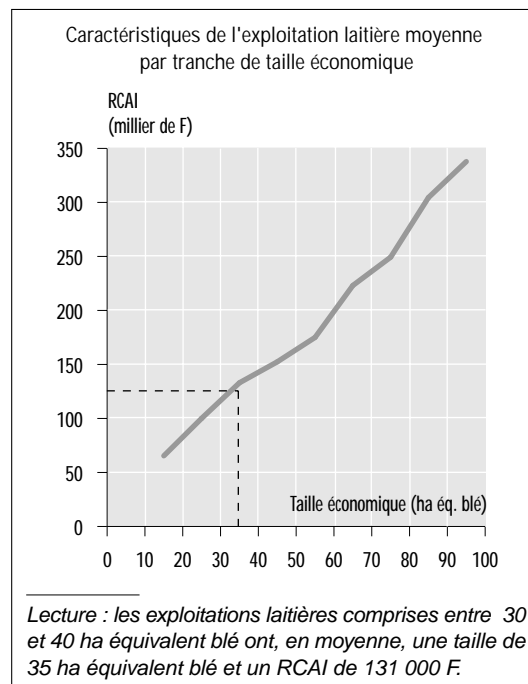
En revanche, les amortissements et surtout la rémunération des facteurs de production externes pèsent davantage sur les exploitations de « grande taille » que sur les « petites ». Ainsi, les grandes exploitations laitières consacrent en moyenne à la rémunération des facteurs externes de production 1 284 francs par hectare équivalent blé, contre 872 francs pour les petites (tableau 1). Avec la taille, en effet, les terres en fermage constituent une part plus importante de l'assolement, phénomène accentué depuis quelques années avec le développement des formes sociétaires en agriculture. Les grandes exploitations laitières ont en moyenne 79 % de leurs terres en fermage, les petites 64 %. En conséquence, les charges de fermage sont relativement plus élevées dans les grandes exploitations. Par ailleurs, ces dernières sont en général plus endettées : l'endettement des exploitations laitières s'élève à 8 781 francs par hectare équivalent blé pour les grandes, contre 6 818 pour les petites. Enfin, les grandes unités utilisent plus souvent de la main-d'œuvre salariée.

La valeur ajoutée nette - après déduction des amortissements - exprime, d'un point de vue économique, la richesse créée par l'exploitation. Il est intéressant de rapprocher la valeur ajoutée nette par hectare des moyens de production - capital et travail - sans distinguer leur origine externe ou interne. Le capital considéré est égal au total de l'actif apparaissant au bilan, auquel on ajoute la valeur estimée des terres en fermage (tableau 1). Le travail est égal à la quantité totale de travail, salarié et non salarié, fourni sur l'exploitation. Les rapports de la valeur ajoutée nette au capital et au travail ainsi définis sont appelés, respectivement, productivité du capital et productivité du travail.

Rapporté à l'hectare équivalent blé, le capital mis en œuvre apparaît un peu plus faible dans les grandes unités : 42 181 francs contre 43 863 dans les petites. De sorte que la productivité du capital est comparable dans les deux classes de taille (11 %). En revanche, la productivité du travail croît fortement avec la taille économique de l'exploitation : elle s'élève

Graphique 3

### Le résultat courant avant impôts croît avec la taille économique



Source : AGRESTE - Rica 1994-1996

en moyenne à 167 000 francs par UTA sur les grandes exploitations laitières, contre seulement 102 000 francs par UTA sur les petites. En effet, la quantité de travail mise en œuvre progresse avec la taille de l'exploitation, mais moins vite que la valeur ajoutée (tableau 1).

### Rendement et prix du lait, autres facteurs de résultats

D'une exploitation à l'autre, la valeur ajoutée par hectare équivalent blé est très diverse. Pour un quart des exploitations, elle est inférieure à 5 207 francs, pour le quart des mieux loties, elle dépasse 7 548 francs. En fonction de leur ratio valeur ajoutée/taille économique, les exploitations laitières ont été réparties en six catégories (encadré p. 32).

Pour l'essentiel, ce sont les disparités de la production par hectare équivalent blé qui expliquent celles de la valeur ajoutée. Ainsi, entre les exploitations à « faible » ratio de valeur ajoutée d'une part, et celles à ratio « élevé » d'autre part, des différences marquées apparaissent dans le rendement laitier annuel et dans le prix du lait payé au producteur. En moyenne, sur les exploitations à ratio faible, le rendement est de 4 680 litres de lait par vache laitière et le prix de 1,99 franc le litre ; les exploitations à ratio élevé produisent 6 060 litres par



vache et vendent leur lait 2,11 francs le litre (tableau 1).

À une valeur ajoutée plus élevée, correspondent aussi des consommations intermédiaires plus fortes : l'écart moyen atteint + 858 francs par hectare équivalent blé entre les deux sous-populations étudiées. Parmi les autres charges, on observe en particulier des charges d'amortissement plus élevées (écart de + 711 francs). Mais en définitive, avec la taille de l'exploitation, le rendement laitier et le prix du lait contribuent dans une large mesure à expliquer la valeur ajoutée.

Les exploitations qui dégagent une forte valeur ajoutée à l'hectare équivalent blé mettent en œuvre, pour arriver à ce résultat, davantage de moyens de production que les autres. Leur capital total représente 46 250 francs par hectare équivalent blé, contre 37 700 dans les exploitations à faible ratio de valeur ajoutée, soit un écart de 22 %. Pour la quantité de travail, toujours à l'hectare équivalent blé, l'écart est de 18 %. Ces différences peuvent renvoyer à un aspect de la dimension économique non pris en compte par les marges brutes standard. La productivité reste quand

### Les sous-populations d'exploitations laitières

Dans cette étude, les exploitations laitières ont été réparties en sous-populations, définies en fonction du ou des critères étudiés.

#### 1) La taille

L'étude oppose deux sous-populations : les exploitations de « petite taille », de dimension économique inférieure à 41 ha équivalent blé, et les exploitations de « grande taille », de dimension supérieure ou égale à 41 ha équivalent blé. Ce seuil correspondant approximativement à la valeur médiane, chaque sous-population rassemble à peu près la moitié de l'effectif total.

#### 2) Le ratio valeur ajoutée/taille

Les exploitations laitières sont ici réparties en six groupes, définis en fonction des seuils correspondant aux quantiles 5 %, 25 %, 50 %, 75 % et 95 % du ratio valeur ajoutée/taille économique (tableau 1).

#### 3) Le chargement animal de l'exploitation

L'étude oppose les exploitations à « faible chargement », dont le taux de chargement est inférieur à 1,509 UGB par hectare de surface fourragère principale, et les exploitations à « fort chargement » dont le taux est supérieur ou égal à cette valeur. Ce seuil, qui correspond à la médiane, divise la population en deux groupes d'effectif équivalent.

#### 4) Le croisement des deux critères rendement laitier et prix du lait

Sur le champ des exploitations qui ne sont pas en zone défavorisée au sens de la législation communautaire,

pour chaque critère - rendement annuel laitier et prix du lait payé au producteur - on considère la valeur médiane comme seuil, soit respectivement 5 449 litres/vache laitière/an, et 2,048 francs/litre de lait. Par croisement de ces deux critères, on détermine quatre groupes d'exploitations laitières (tableau 2).

Tableau 2

### Quatre groupes d'exploitations laitières hors zones défavorisées selon le rendement et le prix du lait

En % du nombre d'exploitations

Rendement laitier annuel <sup>1</sup>	Prix de vente du lait <sup>1</sup>		
	Faible (moins de 204,8 F/hl)	Élevé (plus de 204,8 F/hl)	Ensemble
Faible (moins de 54,49 hl/vache)	29,9	20,1	50,0
Élevé (plus de 54,49 hl/vache)	20,2	29,8	50,0
<b>Ensemble</b>	<b>50,1</b>	<b>49,9</b>	<b>100,0</b>

1. Le seuil retenu correspond à la valeur médiane.

Source : AGRESTE - Rica 1994-1996

Tableau 1

### Six groupes d'exploitations laitières selon la valeur ajoutée par ha équivalent blé

Groupes d'exploitations	Valeur ajoutée/taille économique (en francs par ha équivalent blé)	Nombre d'exploitations (en % du total)
Ratio très faible	Moins de 3 879	5
Ratio faible	De 3 879 à moins de 5 207	20
Ratio moyen faible	De 5 207 à moins de 6 171	25
Ratio moyen élevé	De 6 171 à moins de 7 348	25
Ratio élevé	De 7 348 à moins de 9 058	20
Ratio très élevé	9 058 et plus	5
<b>Ensemble</b>	<b>///</b>	<b>100</b>

Source : AGRESTE - Rica 1994-1996

même bien plus favorable aux exploitations à fort ratio de valeur ajoutée. La productivité du capital est de 13,3 % et celle du travail de 162 000 francs par UTA, contre 9,2 % et 108 900 francs pour les exploitations à faible valeur ajoutée par hectare équivalent blé. Une mobilisation plus massive de facteurs de production par unité de taille pourrait, dans le

cas de la sous-population à ratio élevé, faire penser a priori à des systèmes d'élevage plus intensifs, ce qui n'est pas vérifié. Le taux de chargement à l'hectare (encadré p. 28) et la part de l'assolement consacrée à l'herbe ou au maïs fourrage sont très voisins sur les deux sous-populations. Dans les exploitations à ratio de valeur ajoutée élevé, la structure du

Tableau 1  
**Amortissements et rémunération des facteurs de production externes  
pèsent sur les résultats des grandes exploitations laitières**

	Principaux résultats des exploitations laitières en fonction de leur taille économique						
	Ensemble des exploitations laitières	Exploitations de taille		Exploitations dont le ratio valeur ajoutée par ha équivalent blé <sup>2</sup> est...			
		petite <sup>1</sup>	grande <sup>1</sup>	faible	moyen faible	moyen élevé	élevé
Nombre d'exploitations (millier)	74,2	37,5	36,7	14,9	18,7	18,5	14,9
<b>Moyennes par exploitation</b>							
<i>Caractéristiques</i>							
Taille économique (ha éq. blé)	46	29	64	44	45	49	48
Vaches laitières (nombre)	35	24	47	33	35	36	38
Rendement laitier annuel (hl/vache)	53,8	49,7	55,9	46,8	49,9	57,3	60,6
Prix du lait (F/hl)	207,6	205,6	208,6	199,2	204,7	207,4	211,4
<i>Facteurs de production</i>							
Main-d'œuvre totale (UTA)	1,6	1,4	1,8	1,4	1,5	1,5	1,8
Total de l'actif (millier de F)	1 285	864	1 714	1 075	1 231	1 434	1 472
+ Valorisation terres fermage (millier de F)	673	388	965	597	706	704	748
= Total des capitaux (millier de F)	1 958	1 252	2 679	1 672	1 937	2 138	2 220
<i>Résultats (millier de F)</i>							
Valeur ajoutée	292	181	406	208	257	326	388
Résultat courant avant impôts	161	110	213	106	137	173	233
<i>Productivité</i>							
Travail (millier de F/UTA) <sup>3</sup>	138	102	167	109	125	154	163
Capital (%) <sup>4</sup>	11	11	11	9	10	11	13
<b>Variables rapportées à la taille</b> (F par ha équivalent blé)							
<b>Production de l'exercice</b>	<b>11 620</b>	<b>11 199</b>	<b>11 811</b>	<b>9 576</b>	<b>10 735</b>	<b>12 156</b>	<b>13 658</b>
+ Subventions d'exploitation	1 120	1 210	1 078	1 013	1 122	1 118	1 229
- Consommations intermédiaires	6 052	5 652	6 235	5 606	5 836	6 261	6 464
- Autres produits et charges	318	421	267	290	311	298	350
= <b>Valeur ajoutée</b>	<b>6 370</b>	<b>6 336</b>	<b>6 387</b>	<b>4 693</b>	<b>5 710</b>	<b>6 715</b>	<b>8 073</b>
- Amortissements	1 629	1 504	1 687	1 206	1 520	1 824	1 917
= <b>Valeur ajoutée nette</b>	<b>4 741</b>	<b>4 832</b>	<b>4 700</b>	<b>3 487</b>	<b>4 190</b>	<b>4 891</b>	<b>6 156</b>
- Facteurs de production externes	1 155	871	1 284	1 028	1 071	1 256	1 242
<i>dont fermages</i>	629	480	697	607	604	631	670
<i>coûts salariaux</i>	77	16	105	65	65	92	77
<i>frais financiers</i>	448	375	482	356	403	533	495
- Produits et charges résiduels	73	111	57	80	87	71	64
= <b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>3 513</b>	<b>3 850</b>	<b>3 359</b>	<b>2 379</b>	<b>3 032</b>	<b>3 564</b>	<b>4 850</b>

1. Les exploitations de « petite taille » (resp. « grande taille ») sont celles qui font moins (resp. plus) de 41 ha équivalent blé (cf. encadré p. 32).

2. Les exploitations ont été réparties en six groupes, de ratio très faible à ratio très élevé, en fonction de seuils définis à partir des quantiles 5, 25, 50, 75 et 95 % de ce ratio ; quatre groupes sont ici retenus, les extrêmes étant écartés (cf. encadré p. 32).

3. Productivité du travail = valeur ajoutée nette de l'exploitation/main-d'œuvre totale.

4. Productivité du capital = valeur ajoutée nette de l'exploitation/total des capitaux.

Source : AGRESTE - Rica 1994-1996

troupeau apparaît davantage « laitière » : en nombre de têtes, les vaches laitières constituent une part plus importante de l'ensemble du troupeau.

Les résultats rapportés à la taille ne sont d'ailleurs pas très différents selon le chargement à l'hectare (encadré p. 32). Les exploitations à « fort » chargement ont certes de meilleurs rendements laitiers, mais l'importance relative des vaches laitières est moindre au sein du troupeau, et les autres productions de l'exploitation sont moins bien valorisées

que la production laitière, de sorte que le supplément de production de l'exercice compense à peine des consommations intermédiaires plus élevées. Par ailleurs, les exploitations à « faible » chargement reçoivent davantage de subventions d'exploitation. La valeur ajoutée par hectare équivalent blé est finalement plutôt à l'avantage de ces dernières : en moyenne 6 540 francs contre 6 240 francs. Mais, rapporté aux facteurs de production (internes et externes) mis en œuvre, le résultat est plus favorable aux exploitations à fort chargement :

Tableau 2  
**Prix du lait et subventions aident les exploitations de montagne à surmonter leur handicap**

	Principaux résultats des exploitations laitières en fonction de leur zone géographique								
	Zone de montagne	Hors zones défavorisées			Régions de production laitière				
		Toutes exploitat. laitières	Exploitations avec rendement et prix du lait		Bretagne	Pays de la Loire	Basse-Normandie	Rhône-Alpes	Auvergne
faibles <sup>1</sup>	élevés <sup>1</sup>								
Nombre d'exploitations (millier)	18,7	46,0	13,7	13,7	16,3	9,3	12,4	8,0	7,1
<b>Moyennes par exploitation</b>									
<i>Caractéristiques</i>									
Taille économique (ha éq. blé)	33	51	44	58	47	52	48	34	34
Vaches laitières (nombre)	30	37	32	43	34	36	38	28	32
Rendement laitier (hl/vache)	47,3	56,4	44,8	66,1	59,8	58,1	49,7	50,4	44,1
Prix du lait (F/hl)	212,5	206,3	190,8	212,7	203,8	203,5	212,0	222,8	207,1
<i>Facteurs de production</i>									
Main-d'oeuvre totale (UTA)	1,6	1,6	1,4	1,7	1,5	1,6	1,5	1,5	1,6
Total des capitaux (millier de F)	1 687	2 060	1 639	2 379	1 836	1 819	2 149	1 777	1 648
<i>Résultats (millier de F)</i>									
Valeur ajoutée	231	320	221	422	309	313	295	244	234
Résultat courant avant impôts	130	176	123	234	186	175	142	144	133
<i>Productivité</i>									
Travail (millier de F/UTA) <sup>2</sup>	105	155	119	186	159	148	150	116	102
Capital (%) <sup>3</sup>	10	12	10	14	13	13	10	10	10
<b>Variables rapportées à la taille</b> (F par ha équivalent blé)									
<b>Production de l'exercice</b>	<b>11 505</b>	<b>11 753</b>	<b>9 292</b>	<b>13 578</b>	<b>12 291</b>	<b>11 688</b>	<b>11 145</b>	<b>12 238</b>	<b>10 851</b>
Subventions d'exploitation	1 571	997	959	996	941	1 088	945	1 452	1 613
Consommations intermédiaires	5 660	6 221	4 969	7 041	6 379	6 503	5 740	5 929	5 232
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>6 936</b>	<b>6 275</b>	<b>5 025</b>	<b>7 271</b>	<b>6 626</b>	<b>6 048</b>	<b>6 103</b>	<b>7 256</b>	<b>6 811</b>
Amortissements	2 020	1 500	1 181	1 734	1 463	1 422	1 451	1 994	1 999
<b>Valeur ajoutée nette</b>	<b>4 916</b>	<b>4 775</b>	<b>3 844</b>	<b>5 537</b>	<b>5 163</b>	<b>4 626</b>	<b>4 652</b>	<b>5 262</b>	<b>4 812</b>
Facteurs de production externes	853	1 237	908	1 422	1 024	1 192	1 580	973	867
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>3 916</b>	<b>3 448</b>	<b>2 794</b>	<b>4 036</b>	<b>3 997</b>	<b>3 389</b>	<b>2 938</b>	<b>4 273</b>	<b>3 854</b>

1. Exploitations dont le rendement et le prix du lait sont tous deux inférieurs (« faibles ») ou tous deux supérieurs (« élevés ») aux valeurs médianes : 54,5 hl/vache/an et 204,8 F/hl (cf. encadré p. 32).

2. Productivité du travail = valeur ajoutée nette de l'exploitation/main-d'oeuvre totale.

3. Productivité du capital = valeur ajoutée nette de l'exploitation/total des capitaux.

Source : AGRESTE - Rica 1994-1996



celles-ci, en général de plus grande taille, ont une meilleure productivité du travail (150 600 francs par UTA contre 126 700 francs) et du capital (11,5 % contre 9,6 %).

### Davantage de subventions en zone de montagne

Les différences de situation sont fortes entre les exploitations en zone de montagne et celles qui sont situées en dehors des zones défavorisées (encadré p. 30). En zone de montagne, les exploitations sont plus petites, en moyenne 33 hectares équivalent blé. Une surface fourragère composée à près de 88 % d'herbe, une moindre utilisation d'aliments composés, des races en général moins productives, plus rustiques (tarine, salers, abon-

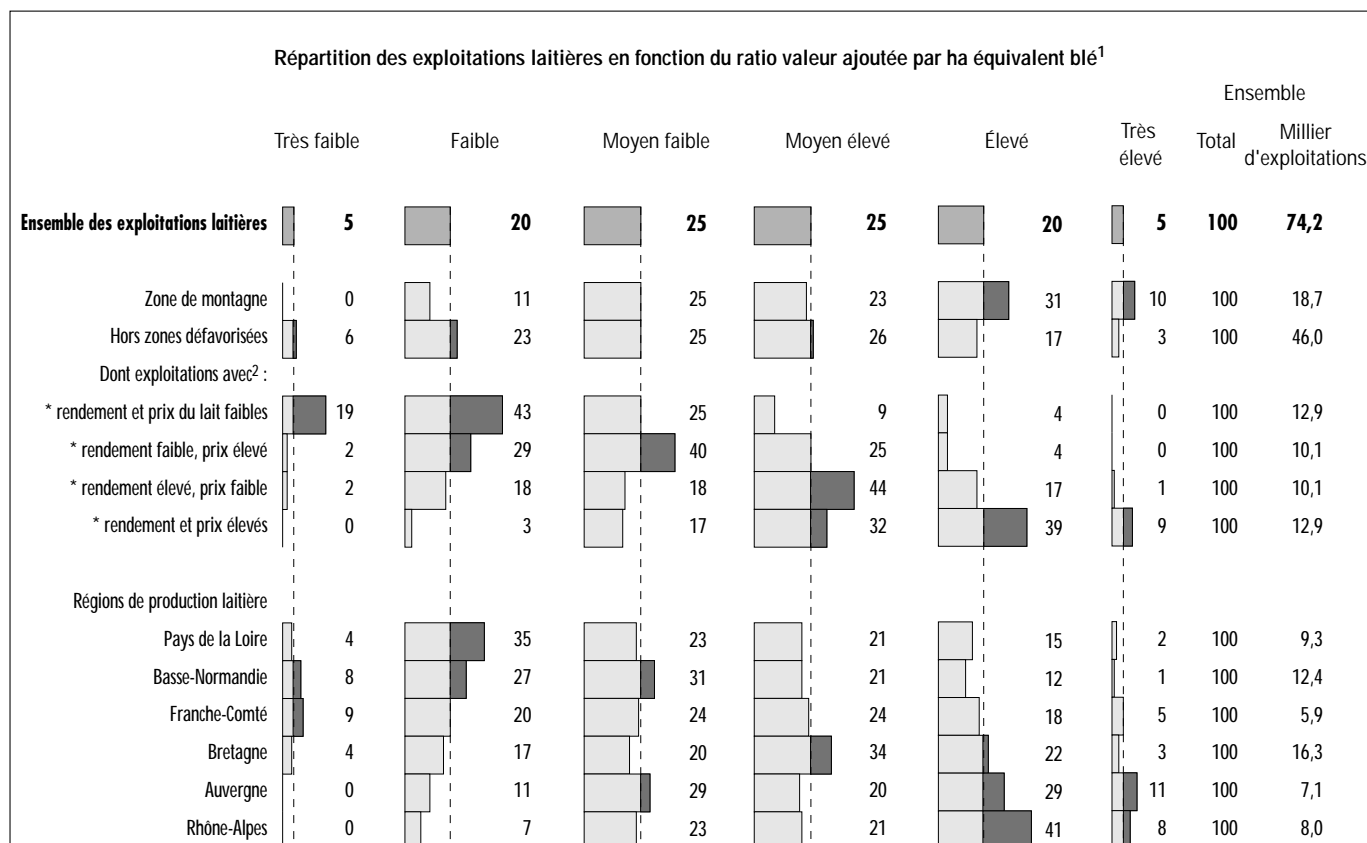
dance, etc.) expliquent des rendements laitiers relativement faibles : 4 730 litres par vache laitière (tableau 2). Cependant, un prix du lait plus rémunérateur, des économies sur les consommations intermédiaires, et surtout des subventions d'exploitation sensiblement plus élevées permettent une valeur ajoutée par hectare équivalent blé plus forte (6 936 francs contre 6 275). Mais la productivité des facteurs de production reste désavantageuse pour ces exploitations de montagne : 104 900 francs par UTA contre 155 100 pour la productivité du travail, et 9,7 % contre 11,8 % pour la productivité du capital.

Les exploitations laitières des régions Rhône-Alpes et Auvergne, qui sont nombreuses en zone de montagne, ont effectivement une forte valeur ajoutée par hectare équivalent blé, mais sont pénalisées, du fait de leur petite taille,

Graphique 4

Dans les Pays de la Loire, les exploitations laitières dégagent souvent une faible valeur ajoutée par hectare équivalent blé

En %



1. Les exploitations sont réparties en six catégories, de ratio très faible à ratio très élevé, en fonction des 5 seuils correspondant aux quantiles 5, 25, 50, 75 et 95 % de ce ratio (cf. encadré p. 32).

2. Pour les exploitations hors zones défavorisées, ces quatre catégories ont été définies en prenant, pour chacune des deux variables considérées, la valeur médiane comme seuil (cf. encadré p. 32).

par une plus faible productivité. La région Rhône-Alpes obtient de meilleurs rendements laitiers que l'Auvergne et valorise mieux sa production, vendue à un prix plus rémunérateur. En Auvergne, les subventions d'exploitation par unité de taille sont un peu plus importantes et les consommations intermédiaires plus réduites (tableau 2).

Hors zones défavorisées, un prix du lait rémunérateur ne s'oppose pas à de bons rendements. Il existe une corrélation entre ces deux critères. Les exploitations à rendement laitier et prix du lait élevés sont de plus grande taille que celles à rendement et prix faibles. Rapportée à l'hectare équivalent blé, la valeur de la production est beaucoup plus importante et, malgré le poids plus élevé des consommations intermédiaires, la valeur ajoutée est plus forte. Les amortissements pèsent plus lourds, mais au total la valeur ajoutée nette par hectare équivalent blé reste bien plus élevée : l'écart atteint + 44 % par rapport aux exploitations à rendement et prix faibles (5 500 francs contre 3 800). Les exploitations conjuguant rendement et prix du lait élevés parviennent à une meilleure productivité à la fois du travail (185 800 francs par UTA contre 119 300) et du capital (13,5 % contre 10,3 %). Parmi les principales régions laitières, la Bretagne et les Pays de la Loire ont des rendements et des prix du lait comparables. Dans les Pays de la Loire, le nombre moyen de vaches laitières par exploitation est un peu supérieur et la production de bovins mâles plus importante. Mais, dans la région, les résultats et la productivité des moyens de pro-

duction ne sont pourtant pas supérieurs à ceux de la Bretagne. Près de 40 % des exploitations ont une faible ou très faible valeur ajoutée par hectare équivalent blé, contre seulement 21 % des producteurs bretons (graphique 4). Dans les Pays de la Loire, les exploitations sont relativement économes en moyens de production et la productivité du capital, relativement élevée, est comparable à celle de la Bretagne.

## La singularité normande

En Basse-Normandie, les exploitations laitières se caractérisent par des rendements assez faibles, une bonne valorisation du lait et des consommations intermédiaires relativement réduites. Sur ces critères, la Basse-Normandie serait assez proche d'une région de montagne. La valeur ajoutée par hectare équivalent blé est souvent faible : les deux tiers des exploitations ont une valeur de ce ratio inférieure à la médiane établie au national (graphique 4). Mais, rapportés à la taille, les amortissements sont assez modérés, de sorte que la valeur ajoutée nette se rapproche de la moyenne nationale. La Basse-Normandie est cependant pénalisée par le montant élevé des capitaux mobilisés, en particulier du foncier, ce qui explique la faible productivité du capital (tableau 2). Dans cette région, le prix de la terre s'élève en moyenne à 22 032 francs l'hectare contre 17 245 pour l'ensemble des exploitations laitières nationales, et le prix du fermage à 1 092 francs l'hectare contre 778 francs.

## Éléments bibliographiques

AGRESTE (1998), « Résultats économiques des exploitations agricoles en 1996 - Réseau d'information comptable agricole ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 31 - 32 « Spécial RICA », août.

De CORLIEU T. (1997), « Évolution et disparités des résultats des exploitations bovines ». INSEE - *Synthèses* n° 10 « L'Agriculture - Tendances et disparités », mai.

POLLET P. (1997), « Les revenus des exploitations agricoles en grandes cultures de 1983 à 1994 ». INSEE - *Synthèses* n° 10 « L'Agriculture - Tendances et disparités », mai.